

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

**L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.**

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpeuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidiailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBAGE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnales) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Ponds), André GASPAROUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuill), Didier OLIVE (Villecelin).

**Objet: Modification de l'ordre du jour**

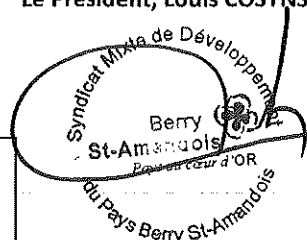
A la demande du Président, après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité la modification de l'ordre du jour de la présente réunion, avec l'ajout d'une délibération supplémentaire relative à la validation du plan de financement du PAT pour 2025 et l'autorisation au Président à solliciter une subvention au titre du programme européen FEDER et du CRST.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025

Le Président, Louis COSYNS




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250226-01\_714-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
Publication : 04/03/2025

		<b>DELIBERATION du COMITE SYNDICAL</b> <b>du Pays Berry St Amandois</b> <b>n° 01_715/26.02.2025</b>
Nombre de délégués = 99 Présents = 43 Pouvoirs = 14 Nombre de voix = 57 Excusés = 09 Absents = 33	<b>L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</b>	

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Aillichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBault (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Épineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Aillichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmerly), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecélin).

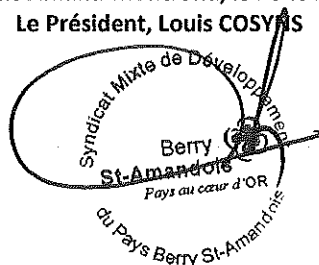
### Objet: Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Il résulte de l'application de la loi NOTRe une obligation de transmission d'un rapport sur la situation financière du syndicat au Préfet et la prise d'une délibération spécifique de l'assemblée délibérante sur le débat d'orientation budgétaire, qui fait l'objet d'un vote avec répartition des voix sur la base du rapport.

Le rapport ayant été présenté, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes SCOT et OPAH, le comité syndical prend acte que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
 Pour copie conforme.  
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025  
 Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 018-251802161-20250226-01\_715-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
 Publication : 04/03/2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Aillichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidiailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Cuian) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnois) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Aillichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Lévet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAREUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuill), Didier OLIVE (Villecelin).

### Objet: Signature de la Convention économique Région/EPCI/Pays

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil régional Centre – Val de Loire les 9 et 10 novembre 2022 fixe la priorité 21 « *Impulser et animer les synergies entre la Région, les Métropoles, les Agglomérations et les Communautés de Communes dans leur engagement en faveur de l'économie* » (voir en annexe 1).

Ce nouveau schéma conforte la complémentarité des rôles de chacun et marque le renforcement des liens entre la Région et les intercommunalités. Cette priorité conforte également le rôle de l'agence régionale de développement économique, Dev'Up, notamment sur l'animation économique du territoire ainsi que sur la formation des développeurs économiques.

Des conventions de partenariat économique formalisent tout cela. Elles s'inscrivent également dans le cadre du processus d'élaboration des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale. Pour les intercommunalités concernées, les présentes conventions prendront en compte les enjeux économiques définis à l'échelle du bassin de vie et formalisés dans les conventions Région Territoires Ambitions Partagées 2030.

Compte tenu de ces éléments, l'objectif de cette convention est de :

- Renforcer la mise en œuvre le SRDEII Ambition 2030 sur le territoire des intercommunalités,
- Engager un partenariat privilégié en matière de suivi des actions de développement économique entre la Région, Dev'Up et les Communautés de communes,
- Coordonner les interventions économiques de la Région et des intercommunalités.

Si ces conventions concernent et engagent surtout les CdC, il a été décidé de les coordonner au niveau du Pays Berry St-Amandois.

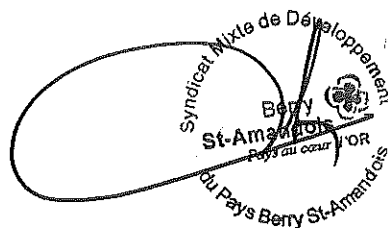
Dans la continuité de la précédente convention de partenariat économique 2018-2022, et pour favoriser le développement économique et l'emploi, la Région, DEV'UP, le Pays et les Communautés de communes la convention permet de renforcer leurs coopérations autour de 3 grands domaines :

- L'animation économique et l'accompagnement territorial,
- Les aides aux entreprises,
- La définition de priorités communes de développement économique.

Elle permet de fixer les rôles de chacun. Le Pays, de son côté, est identifié comme partenaire sur des missions stratégiques (étude de stratégie éco réalisée en 2018) et pourrait dans ce cadre initier des actions mutualisées en cohérence avec le programme d'action qui a été validé et les actions déjà prises en charge au sein des Communautés de Communes.

**Le comité syndical autorise à l'unanimité le Président à signer cette convention de partenariat Région/EPCI/Pays.**

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.  
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025  
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250226-01\_716-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
Publication : 04/03/2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidiailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPESSI (Maisonais) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Païn) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcombs), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Lévet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

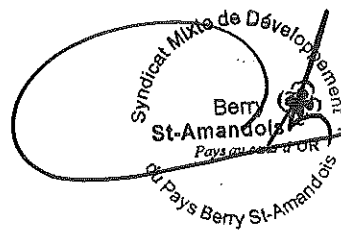
**Objet: Examen des dossiers OPAH**

Nom	Prénom	Commune logement	du Type de projet	Dépense subvention- nable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
DIAZ	José	Préveranges	Rénovation énergétique – gain de 83%	25 000 €	10 %	2 500 €
TISSIER	Pierre	Châteaumeillant	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 79%	50 000 €	10 %	5 000 €
BESANÇON	Ghislain	Epineuil-le- Fleuriel	Rénovation énergétique – gain de 79%	25 000 €	10 %	2 500 €
CAGNOT	Jackie	Saint-Amand- Montrond	Rénovation énergétique – gain de 60%	25 000 €	10 %	2 500 €
GAUCHE	Marie	Saint-Pierre-les- Bois	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 73%	50 000 €	10 %	5 000 €

LEMEUNIER/ PREAULT	Sophie	Ids-Saint-Roch	Rénovation énergétique – gain de 75%	25 000 €	10 %	2 500 €
COULON	Vincent	Orval	Rénovation énergétique – gain de 55%	25 000 €	10 %	2 500 €
WIMEZ	Céline	Marçais	Rénovation énergétique – gain de 59%	25 000 €	10 %	2 500 €
VAN OS	Reinier	Touchay	Rénovation énergétique – gain de 71%	25 000 €	10 %	2 500 €
TALIN-D'EYZAC	Florence	Saint-Amand- Montrond	Rénovation énergétique – gain de 34%	25 000 €	10 %	2 500 €
BEZIAU	Christian	Saint-Amand- Montrond	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 73%	50 000 €	10 %	5 000 €
BOURDEAU	Baptiste	Venesmes	Rénovation énergétique – gain de 67%	25 000 €	10 %	2 500 €
MIRANDA	Lionel	Saint-Jeanvrin	Rénovation énergétique – gain de 80%	25 000 €	10 %	2 500 €
BARBAULT	Ludivine	Châteauneuf- sur-Cher	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 73%	50 000 €	10 %	5 000 €
BONNET	Stéphanie	Bussy	Rénovation énergétique – gain de 81%	25 000 €	10 %	2 500 €
GOULOT	Rémi	La Celle	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 78%	50 000 €	10 %	5 000 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.  
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025  
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250226-01\_717-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
Publication : 04/03/2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s** : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmary), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignéres), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidiailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s** : Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir** : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s** : Jean du PEYROUX (Arcombs), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignéres), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmary), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

**Objet: Examen des dossiers OPAH**

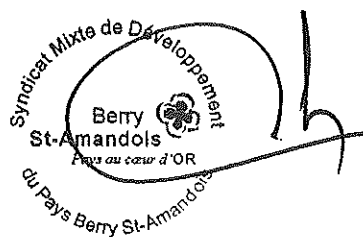
**Annule et remplace la délibération 01\_717/26.02.2026**

Nom	Prénom	Commune du logement	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
DIAZ	José	Préveranges	Rénovation énergétique – gain de 83%	25 000 €	10 %	2 500 €
TISSIER	Pierre	Châteaumeillant	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 79%	50 000 €	10 %	5 000 €
BESANÇON	Ghislain	Epineuil-le-Fleuriel	Rénovation énergétique – gain de 79%	25 000 €	10 %	2 500 €
CAGNOT	Jackie	Saint-Amand-Montrond	Rénovation énergétique – gain de 60%	25 000 €	10 %	2 500 €

GAUCHE	Marie	Saint-Pierre-les-Bois	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 73%	50 000 €	10 %	5 000 €
LEMEUNIER/ PREAULT	Sophie	Ids-Saint-Roch	Rénovation énergétique – gain de 75%	25 000 €	10 %	2 500 €
COULON	Vincent	Orval	Rénovation énergétique – gain de 55%	25 000 €	10 %	2 500 €
WIMEZ	Céline	Marçais	Rénovation énergétique – gain de 59%	25 000 €	10 %	2 500 €
VAN OS	Reinier	Touchay	Rénovation énergétique – gain de 71%	25 000 €	10 %	2 500 €
TALIN-D'EYZAC	Florence	Saint-Amand-Montrond	Rénovation énergétique – gain de 34%	25 000 €	10 %	2 500 €
BEZIAU	Christian	Saint-Amand-Montrond	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 73%	48 834 €	10 %	4 883 €
BOURDEAU	Baptiste	Venesmes	Rénovation énergétique – gain de 67%	25 000 €	10 %	2 500 €
MIRANDA	Lionel	Saint-Jeanvrin	Rénovation énergétique – gain de 80%	25 000 €	10 %	2 500 €
BARBAULT	Ludivine	Châteauneuf-sur-Cher	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 73%	50 000 €	10 %	5 000 €
BONNET	Stéphanie	Bussy	Rénovation énergétique – gain de 81%	25 000 €	10 %	2 500 €
GOULOT	Rémi	La Celle	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 78%	50 000 €	10 %	5 000 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.  
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025  
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250226-01\_717bisCS2602-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
Publication : 05/03/2025



Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

**L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.**

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidaillies), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonçais) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Grotte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmerly), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

**Objet: Approbation de la convention Départementale pour la mise en œuvre d'un pacte/ PIG territorial France Rénov'**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.3211-1 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.321-1 et suivants, R.321-1 et suivants et R.327-1 ;

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi climat et résilience et confiant à l'agence nationale de l'habitat (ANAH), de manière additionnelle à ses missions prévues à l'article L.321-1 du code de la construction et de l'habitation, la possibilité de concourir au service public de la performance énergétique de l'habitat mentionné à l'article L.232-1 du code de l'énergie ;

Vu le règlement général de l'ANAH relatif à la mise en œuvre du pacte territorial France Rénov' visant la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat (SRPH) ;

Vu la délibération n° 05\_709/29.11.2024 prise le 29 novembre 2024 approuvant le principe de l'engagement de la collectivité dans la mise en œuvre du pacte territorial Départemental France Rénov' ;

Considérant que l'Etat souhaite simplifier et harmoniser la politique de l'habitat en mettant en place un Service Public pour la Rénovation de l'Habitat (SRPH) par la signature d'un pacte territorial à partir du 1er janvier 2025 ;

Considérant le courrier du Président du Département adressé au Préfet du Cher le 10 juin 2024, présentant la candidature du Département pour porter un pacte territorial France Rénov' à l'échelle du département en dehors du territoire de la communauté d'agglomération BOURGES Plus ;

Considérant l'intérêt de déployer et coordonner une offre de service sur l'ensemble du territoire départemental afin de massifier la rénovation des logements et ainsi de répondre aux besoins des habitants du Cher ;

Considérant les réunions de concertation entre les services de l'État (direction départementale des territoires), les élus, les services du Département, et les différents établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et pays du Cher ;

Considérant les réunions de concertation avec les territoires portant sur le projet de maquette financière et les avis favorables pour un appui financier à hauteur de 50% du reste à charge, à parité avec le Département ;

Considérant le souhait de décliner une offre lisible et accessible aux habitants, notamment dans le cadre des points des Espaces Conseils France Rénov'(ECFR'), afin de tendre vers un maillage territorial gage de proximité pour les ménages,

#### **Le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- D'adhérer au pacte territorial porté et coordonné par le Département du Cher sur le territoire,

- De considérer que ce déploiement doit permettre le socle des missions suivantes :

##### **Volet 1) Un volet relatif à la dynamique territoriale pour obligation :**

- Mobilisation des ménages : sensibilisation, communication et animation ;
- Mobilisation des publics prioritaires : particulièrement des ménages en situation de précarité énergétique, perte d'autonomie ou d'habitat indigne ainsi que des propriétaires bailleurs ;
- Mobilisation des professionnelles sur les thématiques de la rénovation de l'habitat.

##### **Volet 2) Un volet relatif aux missions d'information, de conseil et d'orientation des ménages pour obligation :**

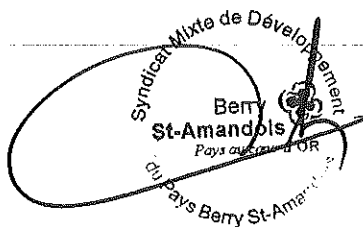
- Missions d'information : Organiser dans chaque EPCI une permanence mensuelle, déclenchée sur réservation préalable, à la demande des ménages et après l'activation d'un numéro de téléphone unique, permettant de répondre aux premières interrogations du ménage en présentiel, par téléphone, email ou lors d'évènements
- Missions de conseil personnalisé : délivrés par l'ECFR, neutres, gratuits, qualitatifs et adaptés aux besoins du ménage, de préférence en présentiel
- Missions d'appui au parcours d'amélioration de l'habitat : l'ECFR pourra proposer de manière optionnelle aux ménages un conseil renforcé en amont d'une orientation vers une AMO

##### **Volet 3) Un volet relatif à l'accompagnement des ménages pour, de manière facultative :**

- A l'initiative du Département, intervenir sur les thématiques liées à l'accessibilité ou l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap ainsi que la lutte contre le logement indigne ou très dégradé.
  - A l'initiative du Pays Berry St Amandois de développer un dispositif d'accompagnement sur les volets énergie,
- De participer au financement du dispositif porté par le Département pour le déploiement des missions du volet 1 et 2, à parité du reste à charge entre les territoires et le Département, déduction faite des aides publiques versées directement au département.

- D'approuver la convention de partenariat pour la mise en œuvre du Pacte Territorial France Rénov' portant sur les volets 1, 2 et 3, dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat, sous maîtrise d'ouvrage du Département du Cher et d'autoriser le Président du Pays à la signer,
- Le financement de ce PACTE (volets 1, 2, 3 du Département + volet 3 sur la rénovation énergétique) prendra la continuité du budget annexe « OPAH » et un appel à cotisation spécifique sera réalisé annuellement pour la durée du pacte territorial.
- D'autoriser le Président à entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.  
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025  
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250226-01\_718-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
Publication : 04/03/2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidiailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmerly), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAREUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

### **Objet: Autorisation au Président à signer les CRST**

Suite aux négociations avec la Région, les maquettes financières des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) des 4 communautés de communes du Pays ont été affinées et validées par leurs conseils communautaires.

Le Pays reste à l'interface administrative pour accompagner les communes dans la recherche de financement et le montage des dossiers.

**Le comité syndical décide à l'unanimité :**

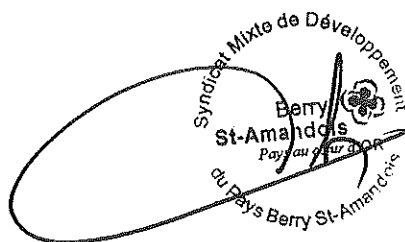
- **D'autoriser le président du Pays à signer ces 4 contrats**
- **A continuer d'assurer l'interface administrative et financière et d'accompagner les porteurs de projets.**

**Fait et délibéré, mois et an que dessus.**

**Pour copie conforme.**

**Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025**

**Le Président, Louis COSYNS**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250226-01\_719-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

Publication : 04/03/2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidiailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmer), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Vilcelin).

**Objet: Validation du plan de financement pour l'accueil des étudiants en SESA en 2025**

Les étudiants en service sanitaire seront sur notre territoire du 31 mars au 4 avril prochain. Le groupe est composé de 20 étudiants en médecins, autant de kinésithérapeutes ainsi que de 3 infirmières.

Le budget lié à cet accueil se décompose de la façon suivante :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de restauration			
Restauration au FJT	3 420.00 €	VYV (Hélène KEURMEUR)	252 €
Restauration traiteur Lignièrès	292.00 €		
Collations petits déjeuners	200.00 €		
Frais d'hébergements			
Gîte MOULIN GATEAU	1 350.00 €	ARS (en attente accord officiel)	5 000 €
Gîte MALLARD	650.00 €		
Gîte de Vesdun	391.00 €	Communautés de communes	1 051 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 303.00 €</b>		<b>6 303.00 €</b>

**Les membres du comité syndical :**

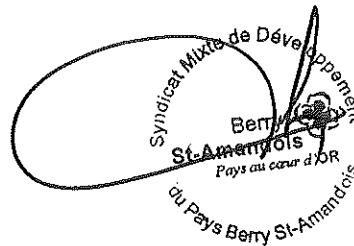
- valident à l'unanimité le plan de financement ci-dessus
- autorisent le Président à solliciter les communautés de communes
- autorisent le Président à régler les dépenses pour l'accueil des étudiants et à émettre des titres de recettes auprès des collectivités sollicitées.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250226-01\_720-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
Publication : 04/03/2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 43
Pouvoirs	= 14
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 09
Absents	= 33

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Georges-de-Poisieux, sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 14 février 2025

**Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s :** Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaux Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Annie DION (Marçais), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Florence LERUDE (Sidiailles), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

**Délégué(e)s excusé(e)s :** Nathalie AROYO (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Annie RADUGET (Lapan), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers).

**Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Bernard RONDELET, Bertrand DE GANAY (Bussy) a donné pouvoir à Chantal de L'ESCALOPIER, Frédéric DURANT (Châteaumeillant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric RIVIERE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Patrick MAGUET, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Béatrice BEURDIN, Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières) a donné pouvoir à Jean-Marie MORIER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Philippe AUZON, Nicolas GAUSSERAN (Raymond) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Yves DODEMENT, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

**Délégué(e)s titulaires absent(e)s :** Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Gilles LAVEDRINE (Osmerly), Alexandre PLANCHER (Parnay), Pascal MASQUELET (Le Pondy), André GASPAROUX (Préveranges), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Nicolas DESESSART (Senneçay), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villegelin).

### **Objet: Validation du plan de financement du PAT pour 2025**

2025 marque une année de transition pour le PAT.

Il est nécessaire de lancer certaines actions, la priorité a été mise sur la restauration collective (cantines scolaires) et l'animation de l'AMI mon restau-responsable.

2025 devra, grâce à ces actions, permettre de candidater à une labellisation PAT de niveau 2 et de bénéficier de l'accompagnement des fonds d'Etat.



En attendant, il est proposé au comité syndical de solliciter des fonds du FEDER afin de financer le poste et les actions du 01/04/2025 au 01/04/2026 selon le plan de financement suivant :

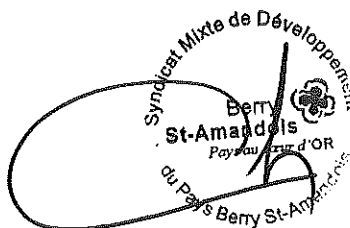
Postes de dépenses (Dépenses directes de personnel, dépenses de déplacement, dépenses de fonctionnement etc.)	Montant TTC (en €)
Frais de personnels (animateur(trice) PAT	36 506,16 €
Recrutement stage long accompagnement juridique	1 979,28 €
Coûts indirects (15 %)	5 772,81 €
Intervention nutritionniste ateliers personnes précaires	610,80 €
RHD : diagnostic cuisine et audit achats (3)	11 160 €
Formation des personnels de la restauration collective	4 000 €
<b>Montant total prévisionnel du projet</b>	<b>60 029,05 €</b>

Recettes	Montant TTC (en €)
FEDER	30 000 €
Conseil Régional CRST (fiche 16)	18 000 €
Autofinancement	12 029,05 €
<b>Total</b>	<b>60 029,05 €</b>

**Le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- De valider la feuille de route 2025 du PAT
- De valider le plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre du programme européen FEDER et du CRST.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.  
 Pour copie conforme.  
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 26 février 2025  
 Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250304-01\_721-CS260225-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025  
 Publication : 04/03/2025